

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:**
- **N° de CAS:**
10035-04-8
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
 - P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 - P280 Porter des équipement de protection des yeux.
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 1)

- **Caractérisation chimique: Substances**
- **No CAS Désignation**
10035-04-8 chlorure de calcium dihydraté

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
Laver avec le savon et l'eau.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
- **Après contact avec les yeux:**
Enlever les lentilles de contact si porté.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Provoque une irritation oculaire.
Provoque une légère irritation cutanée.
En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation gastro-intestinale.
Nausées en cas d'ingestion.
- **Risques** Peut être nocif en cas d'ingestion.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 2)

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Éviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Éviter de respirer les poussières.

- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Prévoir une ventilation suffisante.

- **Protection respiratoire:**

Non requise en conditions normales d'utilisation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

- **Protection des mains:**

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 3)



Gants de protection

- **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Gants en PVC

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

Caoutchouc naturel (Latex)

Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

- **Protection du corps:** La protection peut être nécessaire en cas de déversement.

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Aspect:**

Forme: Solide

Couleur: Blanc

Odeur: Inodore

valeur du pH: Non applicable.

Point de fusion/point de congélation: 436 °C (816.8 °F)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 450-475 °C (842-823 °F)

Point d'éclair: Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz): La substance n'est pas inflammable.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

- **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

Propriétés comburantes: Non-oxydante.

Pression de vapeur: Non applicable.

Densité à 20 °C (68 °F): 1.5 g/cm³ (12.52 lbs/gal)

Densité relative: Non déterminé.

Densité de vapeur: Non applicable.

Taux d'évaporation: Non applicable.

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 4)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non applicable.
· Cinématique:	Non applicable.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter** Chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:** Des acides
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Composés chlorés

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Calcium Chloride, Dihydrate, ACS

Oral	LD50	2100-2500 mg/kg (Acute Toxicity Estimate)
------	------	---

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une légère irritation cutanée.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Catégories cancérogènes

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· NTP (Programme National de Toxicologie)

la substance n'est pas comprise

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 5)

· OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

la substance n'est pas comprise

· Voies d'exposition probables

Ingestion
Inhalation.
Contact oculaire.
Contact cutané.

· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Provoque une légère irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut être nocif en cas d'ingestion.

· Toxicité par administration répétée

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

· Toxicité

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

· Emballages non nettoyés:

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · Numéro ONU | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |

15 Informations relatives à la réglementation

- | | |
|---|--|
| · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement | |
| · États-Unis | |
| · SARA | |
| · SARA 302 Substance Très Dangereuse | |
| la substance n'est pas comprise | |
| · Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques): | |
| la substance n'est pas comprise | |
| · Liste TSCA: | |
| Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés. | |
| · Proposition 65, l'état de Californie | |
| · Substances connues pour causer le cancer: | |
| la substance n'est pas comprise | |
| · Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins: | |
| la substance n'est pas comprise | |
| · Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins: | |
| la substance n'est pas comprise | |
| · Substances connues pour causer une toxicité sur le développement: | |
| la substance n'est pas comprise | |
| · EPA (Agence de protection de l'environnement) | |
| la substance n'est pas comprise | |

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 7)

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous composants listés sur le Liste intérieure des substances ou le Liste extérieure des substances.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

· **Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com